L'agroforesterie en Wallonie

A. Éléments agroforestiers

C.D.A.F.
asbl
Centre de Developpement Agro Forestier de Chimay
Route de la Fagne, 34 - 6460 Chimay - Belgique
Tél. : 060/41.40.19 - Fax : 060/41.10.06
info@cdaf.be - www.cdaf.be

A1. Typologie

Union Européenne
Fonds Européen de Développement Régional
LEADER
WBI Wallonie-Bruxelles International
Wallonie
DGO 3
G.A.L. de la Botte

Typologie

A1

Arbres isolés ou groupés, boisements linéaires ou associés : autant d'éléments agroforestiers multifonctionnels …

Les territoires ruraux de Wallonie présentent une étonnante variété dont les faciès multiples dépendent des conditions climatiques et édaphiques locales, des traditions de l'histoire, des dispositions économiques, des encouragements politiques et des réalités sociales et physiques actuelles et passées.

Les éléments boisés hors forêts se présentent sous différentes formes en association étroite ou non avec l'agriculture : haies basses taillées, haies libres, brise-vent, bandes boisées ; arbres isolés dans les prairies, aux points d'eau, en bordure des chemins et sur les talus ; alignements entre cultures ou le long des prairies, des routes et des rivières; boisements en plein, vergers, bosquets …

L'agroforesterie concerne la production simultanée au sein d'une même parcelle, d'arbres, de plantes herbacées (cultures ou herbages pour bétail) et/ou d'animaux, de manière à augmenter la productivité totale par rapport à celle obtenue par un seul usage tout en sauvegardant le potentiel des ressources naturelles :

- **les arbres à fruits procurent des récoltes annuelles ;**
- **les arbres à bois constituent un patrimoine qui génèrera un revenu à moyen ou long terme : 20 à 60 ans selon les sites et les essences ;**
- **les cultures intercalaires peuvent être pérennes (pâturage de prairies) ou annuelles (cultures fourragères : fétuques, luzernes…), maraîchères ou fruitières (asperges, vigne, petits fruits).**

L'idéal est de choisir le type d'élément agroforestier le plus pertinent par rapport aux objectifs fixés.

SOMMAIRE

1. Éléments agroforestiers à la campagne !	1	5.3. Brise-vent	5
2. Éléments agroforestiers à la ferme !	2	5.4. Alignement	5
3. Arbre isolé	3	5.5. Bande boisée	6
4. Arbres groupés	4	5.6. Drève	6
4.1. Bouquet	4	5.7. Taillis linéaire	6
4.2. Bosquet	4	6. Autres boisements	7
5. Boisements linéaires	5	6.1. Lisière forestière	7
5.1. Haie basse taillée	5	6.2. Verger	7
5.2. Haie libre	5	6.3. Bocage	7

Rédaction/ BALLEUX Pascal - LOUAH Line Conception graphique PAO/ NOËL Benoît & LAMBERT Jean-Yves - DAO/ LAMBERT Jean-Yves
Crédit photo/ CDAF sauf mention contraire signalée dans le document
asbl Centre de Développement Agroforestier de CHIMAY - Route de la fagne, 34 - 6460 CHIMAY
Tél. : + 32 (0) 60 41 40 19 - Fax : + 32 (0) 60 41 10 06 - Courriel : info@cdaf.be - Site Web : www.cdaf.be

Cette brochure a été réalisée avec le soutien financier de l'Europe (Fond LEADER TRANSGAL Coopération) et de Wallonie Bruxelles International.

La reproduction de tout ou partie de cette brochure à des fins didactiques ou non commerciales est autorisée et encouragée moyennent l'indication de la source. Toute autre utilisation ne peut se faire sans l'autorisation expresse de l'asbl Centre de développement agroforestier de CHIMAY. [Loi du 22 mai 2005 modifiant la loi belge du 30 juin 1994 sur le droit d'auteur et les droits voisins]

CDAF, 2014

1. Éléments agroforestiers à la campagne !

La Région wallonne présente une étonnante variété d'éléments boisés dont les formes multiples dépendent des conditions du milieu et des contextes économiques et politiques passés et actuels de chaque localité.

Citons à titre d'exemples les alignements de peupliers des provinces du Hainaut, de Liège et du Brabant wallon ou les systèmes bocagers dans divers régions herbagères : Pays de Herve, Botte du Hainaut, contrées ardennaises...

On retrouve ainsi dans les plaines agricoles wallonnes des éléments boisés qui se déclinent sous différentes formes telles que présentées ci dessous :

1. Patrimoine

2. Bande ripisylve

3. Haut brise-vent

4. Bas brise-vent

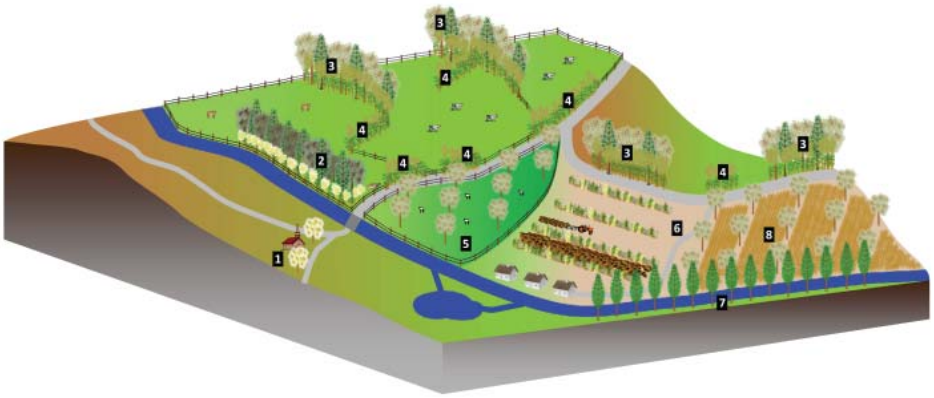

5. Arbre - herbe - animal

6. Taillis courte rotation

© Lamiot

7. Alignement de peupliers

8. Arbre - culture

En Région wallonne, on ne parle pas encore d'agroforesterie au sens strict car les éléments boisés ne sont généralement pas étroitement associés à l'agriculture.

S'il existait auparavant une agroforesterie traditionnelle, cette dernière a décliné suite à la modernisation de l'agriculture favorable au développement de monocultures.

Ces dernières années, le rôle de l'arbre a progressivement été reconnu et des mesures favorisant leur protection ont été mises en place.

Grâce à la recherche, aux expériences de pratiques traditionnelles et aux initiatives d'agriculteurs innovants, de nouvelles formes d'agroforesteries voient le jour et ont l'avantage d'être compatibles avec les techniques de culture hautement mécanisées.

2. Éléments agroforestiers à la ferme !

On retrouve au niveau de la ferme des éléments boisés plus ou moins denses en fonction des régions.

Une partie des fermiers voient un grand intérêt à conserver et entretenir une certaine forme d'agroforesterie, en l'occurrence pour son effet brise-vent, pour la clôture des pâtures ou encore pour la production de produits associés tels que le fruit ou le miel.

Ainsi, il n'est pas rare de trouver autour des fermes wallonnes différents éléments agroforestiers.

1. Haut brise-vent

2. Bas brise-vent

3. Haie bocagère

4. Verger

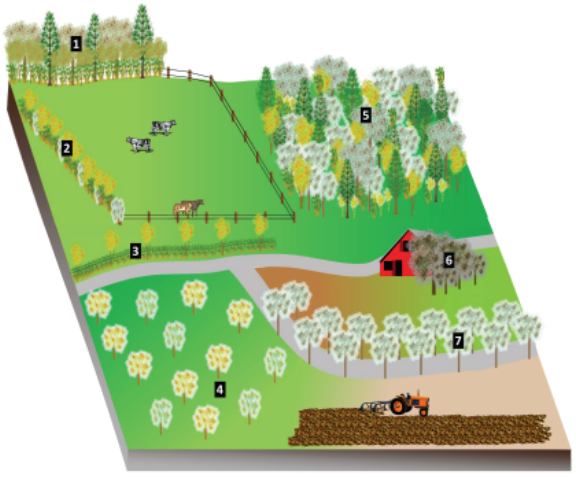

5. Forêt d'agrément

6. Bosquet

7. Drève

Au niveau de la ferme, les haies champêtres et les pré-vergers sont les éléments qui composent l'agroforesterie traditionnelle de nos régions.

Mais aujourd'hui, faute de temps, de main d'œuvre et de rentabilité économique, force est de constater que la plupart des taillis de haies sont brûlés sur place et les produits des anciens vergers ne sont plus récoltés.

Contrairement à une idée reçue, une partie non négligeable d'agriculteurs souhaite redonner une place à l'arbre en champ.

Les arguments sont à la hauteur des enjeux actuels de l'agriculture : diversification et augmentation des revenus sur l'exploitation, maintien de la fertilité des sols, réduction de l'emploi d'intrants chimiques, amélioration de la biodiversité...

3. Arbre isolé

Arbres plantés ou apparus spontanément, distants du plus proche d'au moins 10 m. Parfois reliquat d'un ensemble plus important disparu au fil des ans (arrachage, exploitation…).

Haut-jet :
arbre dont le tronc peut facilement atteindre 30 m de haut

Cépée :
ensemble de rejets se développant sur la souche d'un arbre recépé (coupé à 10-20 cm au-dessus du sol)

Arbuste :
de hauteur généralement inférieure à 2 m

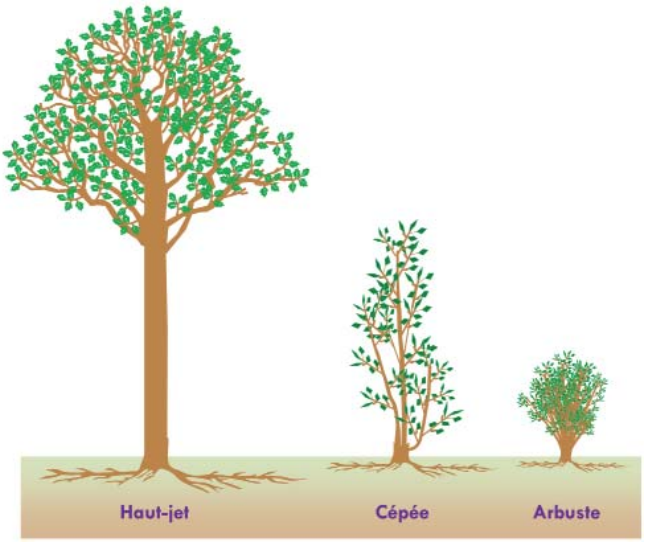

Vocation : abri pour le bétail en prairie, paysagère ou topographique (statut souvent protégé ou élément de conditionnalité)

BONNE(S) PRATIQUE(S)

1) ***Respecter la loi :*** conserver les arbres de plus de 30 ans, les arbres classés et respecter le retrait de plantation par rapport aux propriétés voisines (2 m pour les hautes tiges et 0,5 m pour les basses tiges)
2) ***Favoriser les arbres patrimoniaux*** à l'entrée de la ferme, aux limites des parcelles agricoles, à proximité des bâtiments
3) ***Privilégier des essences adaptées, nobles et esthétiques :*** tilleul, noyer, châtaigner, chêne, merisier, fruitiers...

4. Arbres groupés

4.1. Bouquet

Arbres formant un ensemble de petite surface

Vocation : abri pour le bétail, noyau central de biodiversité (faune/flore), source possible de bois de service ou énergie

4.2. Bosquet

Arbres formant un ensemble de surface moyenne

Vocation : fonction cynégétique souvent prioritaire, réserve possible de bois de service ou de feu (plus rarement de bois d'œuvre), souvent mis hors de portée du bétail

BONNE(S) PRATIQUE(S)

1) Occupation efficiente des ***zones difficiles d'accès*** comme les bouts de parcelles trop exigües
2) ***Valoriser les sols marginaux :*** colonisation de sols trop engorgés ou trop superficiels avec des arbres et arbustes bien adaptés
3) ***Mélanger les espèces feuillues*** pour favoriser une meilleure biodiversité, en particulier des espèces mellifères, pollinifères ou nectarifères

5. Boisements linéaires

5.1. Haie basse taillée

Arbres de seconde grandeur ou arbustes taillés à moins de 3 m de hauteur et de faible largeur.

Vocation : clôture traditionnelle en mode herbager et limite de propriété vis-à-vis des voiries

5.2. Haie libre

Plantation d'arbres mélangés, à entretien occasionnel (10 à 20 ans)

Vocation : protection et paysagère, biodiversité : couloirs de liaison, source de bois de service et bois énergie lors des entretiens périodiques

5.3. Brise-vent

Forme particulière de haie haute, très structurée verticalement pour remplir ses objectifs (association hauts jets, cépées et arbustes)

Vocation : protection contre le vent (bétail, cultures) et production de bois (y compris bois d'œuvre)

5.4. Alignement

Arbres plantés sur un ou deux rangs, plantation le plus souvent pure (rarement mélangée)

Vocation : bornage des propriétés, brise-vent (selon l'orientation choisie), production de bois

5.5. Bande boisée

Forme particulière de haie haute multi-rangs, de largeur variable pouvant aller jusqu'à 10 m

Vocation : protection contre l'érosion et production variée de bois (BO, BS, BF, BE)

5.6. Drève

Arbres plantés le plus souvent de part et d'autre d'une voirie

Vocation : paysagère et patrimoniale

5.7. Taillis linéaire

Plantation monorang ou multirangs à exploitation régulière

Vocation : réserve possible de bois de service, bois de feu, bois énergie et substances végétales pour la chimie verte

BONNE(S) PRATIQUE(S)

1) ***Orientation :*** disposer dans la mesure du possible les lignes d'arbres nord-sud pour favoriser l'éclairement de la culture, sans oublier de prendre en compte les vents dominants et les manoeuvres des machines agricoles utilisées
2) ***Structure*** adaptée par rapport à l'emprise dont on dispose : des arbustes sur les assiettes étroites, des arbres de moyenne dimension en bordure de parcelle, des arbres de première grandeur en plein champ
3) ***Espacement :*** prévoir un espacement entre lignes d'arbres au moins égal à 2 fois la hauteur des arbres adultes, ce qui correspond à une densité comprise entre 30 et 100 tiges par hectare selon les espèces
4) ***Composition :*** veiller à mélanger les essences et à opter pour les mieux adaptées au milieu

6. Autres boisements

6.1. Lisière forestière

Bordure en limite de massif forestier, idéalement à plusieurs étages et composée d'un ourlet herbacé, d'un cordon arbustif, d'une strate arborescente

Vocation : transition entre la zone agricole et le milieu forestier

6.2. Verger

Arboriculture fruitière, souvent localisée aux abords immédiats du lieu principal d'exploitation, voire du logis

Vocation : production principale de fruits et de miel en accessoire, bois d'œuvre (ébénisterie) pour les arbres les plus vieux mais sains, atouts patrimonial et paysager

6.3. Bocage

Réseaux de haies ou de rangées d'arbres qui marquent les limites de parcelles de tailles inégales et de formes différentes : grands brise-vent orientés nord-sud, petits brise-vent plutôt dans le sens est-ouest

Vocation : réseaux imbriqués de prairies, haies, talus et fossés à fonctions complémentaires protection contre les vents fréquents et violents, corridors biologiques et source importante de bois énergie